European Coalition of Cities Against Racism

unesco
Member of International Coalition of Inclusive and Sustainable Cities

# ACTE D'ADHÉSION ET D'ENGAGEMENT

Je, soussignée,

…….

Maire de la ville de

…….

Atteste, en signant cette déclaration, l'adhésion complète de la ville à la Coalition Européenne des villes contre le racisme, et à l'adoption de son Plan d'action en dix points.

La ville se déclare prête à respecter ses engagements, et à mettre en œuvre les actions associées (voir le document attaché). Ces engagements et actions feront partie intégrante des stratégies et politiques municipales.

La ville se déclare prête à attribuer les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour réaliser ces engagements, et à rendre des rapports sur les actions entreprises au Comité directeur de la Coalition.

(Date) …….

(Lieu) …….

(Signature) …….

European Coalition of Cities Against Racism

unesco
Member of International Coalition of Inclusive and Sustainable Cities

# MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION EN DIX POINTS

PAR LA VILLE DE:

……

## ENGAGEMENTS ET MESURES ASSOCIÉES POUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME, LA XÉNOPHOBIE ET LA DISCRIMINATION DANS NOTRE VILLE

*Les mesures proposées pour chacun des dix engagements ne sont que des exemples, et chaque ville est libre de choisir les activités considérées appropriées ou opportunes. Pour réaliser le plan conséquemment, la ville est priée de mettre en œuvre au moins un des exemples présentés aussi tôt que possible. Renseignez-nous s'il vous plait sur les activités choisies. Si vous avez réalisé ou envisagé d'autres actions, indiquez-les s'il vous plait dans les champs prévus (« autres activités »).*

(Veuillez indiquer les mesures choisies et ajouter d'autres mesures si vous le souhaitez)

# ENGAGEMENT N° 1

## POUR LE RENFORCEMENT DE LA VIGILANCE CONTRE LE RACISME

Mettre en place un réseau de *monitoring*, de vigilance et de solidarité contre le racisme au niveau de la municipalité

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) Créer un mécanisme de consultation avec les différents acteurs sociaux (jeunes, artistes, ONG, représentants associatifs locaux, police, justice, etc.) pour faire régulièrement le point sur la situation du racisme et de la discrimination.

b) Mettre en place, en collaboration avec les organisations de la société civile, un système de *monitoring* et d'alerte rapide pour identifier les actes de racisme et les discours/crimes de haine et les porter à la connaissance des autorités compétentes.

c) Mettre la question du racisme et des discriminations à l'ordre du jour des différents mécanismes de consultation de la population qui existent dans la municipalité (Parlements de jeunes, Conseils d'anciens, structures d'intégration).

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

# ENGAGEMENT N° 2

## EVALUER LE RACISME ET LA DISCRIMINATION ET OBSERVER LES POLITIQUES

Initier ou développer davantage la collecte de données sur le racisme et la discrimination, établir des objectifs réalisables et mettre en place des indicateurs communs afin d'évaluer l'impact des politiques publiques

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) Mettre en place des méthodes systématiques de collecte de données et d'informations sur le racisme et la discrimination dans tous les domaines de compétences des municipalités, en introduisant les variables appropriées dans leurs procédures de collecte de données.

b) Établir des partenariats avec des institutions de recherche pour analyser régulièrement les données et les informations collectées, faire des études à l'échelle locale, et donner aux autorités municipales des recommandations concrètes.

c) Définir des objectifs réalisables et appliquer des indicateurs communs pour évaluer les tendances du racisme et de la discrimination et l'impact des politiques municipales.

d) Établir un conseil de recherche permettant un dialogue suivi entre les chercheurs et les décideurs politiques.

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

# ENGAGEMENT N° 3

## POUR UN MEILLEUR SOUTIEN AUX VICTIMES DU RACISME ET DE LA DISCRIMINATION

Soutenir les victimes du racisme et de la discrimination et contribuer à renforcer leurs capacités de défense

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) Soutenir les victimes dans leurs efforts pour s'organiser en cherchant des remèdes, des initiatives (assistance psychologique, *monitoring*, etc.) et des mesures de prévention dans la lutte contre le racisme et la discrimination.

b) Établir des capacités formelles (*ombudsperson* [médiateur], unité de la non-discrimination, etc.) au sein de la municipalité pour instruire les plaintes pour discrimination des habitants de la ville.

c) Soutenir les entités locales qui assurent elles-mêmes le soutien légal et psychologique aux victimes du racisme et de la discrimination.

d) Mettre en place au sein des administrations municipales des mesures disciplinaires en matière d'actes ou de comportements racistes de la part d'employés municipaux.

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

# ENGAGEMENT N° 4

## POUR UNE MEILLEURE INFORMATION ET PARTICIPATION DES HABITANTS

Assurer, par le biais d'une approche participative, notamment par des consultations avec les utilisateurs et les fournisseurs du service, une meilleure information des habitants de la ville sur leurs droits et leurs devoirs, sur les moyens de protection et les recours légaux et sur les risques encourus pour un acte ou un comportement raciste

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) Publier et distribuer le plus largement possible une brochure ou un bulletin municipal donnant des informations pertinentes sur les droits des habitants et les obligations d'une société multiethnique et multiculturelle, sur les engagements pris par la municipalité contre le racisme ainsi que sur les risques encourus pour des actes et comportements racistes. Distribuer dans les différents lieux publics des formulaires ou des listes de contacts destinés à être utilisés par les victimes et les témoins en cas d'actes ou de comportements racistes pour informer les autorités compétentes ou les groupes de soutien.

b) Organiser de manière régulière des forums municipaux contre le racisme, en lien avec les organes et les mécanismes existants, permettant aux habitants d'échanger sur les problèmes de racisme et de discrimination dans la ville, sur les politiques municipales et sur leur impact.

c) Célébrer chaque année le 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, par des actions de sensibilisation et de mobilisation des habitants de la ville.

d) Renforcer les capacités des ONG locales pour poursuivre leurs actions dans la diffusion d'informations et pour développer leurs actions contre le racisme et la discrimination.

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

# ENGAGEMENT N° 5

## LA VILLE COMME PROMOTEUR ACTIF DES PRATIQUES EQUITABLES

Faciliter les pratiques équitables en emploi et promouvoir la diversité dans le marché du travail en exerçant le pouvoir discrétionnaire des autorités municipales

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) Inclure des clauses de non-discrimination dans les contrats locaux que la ville passe en tant qu'acheteur.

b) Établir une procédure de certification pour les entreprises, les boutiques, les entités professionnelles locales qui s'engagent à éradiquer le racisme et qui sont disposées à accepter la mise en place des mécanismes locaux qui instruisent les plaintes pour traitement discriminatoire.

c) Mettre en place un programme de micro-crédit, de sponsorisation et de tutorat, en partenariat avec des acteurs économiques, pour soutenir des activités génératrices de revenus au sein des groupes discriminés.

d) Mettre en place un partenariat avec des entreprises désireuses de soutenir les efforts de la municipalité dans la lutte contre le racisme et de promouvoir la diversité comme une stratégie économique et un atout commercial.

e) Soutenir, en partenariat avec les corps professionnels et les syndicats, le développement de programmes appropriés d'apprentissage et de développement destinés à permettre aux employés de fournir des services appropriés en tenant compte de la sensibilité culturelle.

f) Établir le système de la délivrance des licences (pour servir de l'alcool, par exemple) sous condition des pratiques non discriminatoires pour assurer l'accès équitable aux lieux de divertissement ; et effectuer les examens (ou audits) pour vérifier si ces lieux de divertissement suivent la pratique non discriminatoire.

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……

- ……

- ……

# ENGAGEMENT N° 6

## LA VILLE COMME PROMOTEUR DU PROGRAMME D'EQUITE EN MATIERE D'EMPLOI ET DE SERVICE

La ville s'engage à assurer l'égalité des chances en tant qu'employeur et fournir un service équitable. Elle s'engage à assurer le monitoring, la formation et le développement nécessaires pour atteindre cet objectif

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) S'engager à réaliser des audits internes en matière de diversité, permettant de renseigner une base de données précise, utile pour le développement des politiques et des pratiques appropriées.

b) Mettre en place une évaluation (par une liste de contrôle anti-discriminatoire) de l'impact et des besoins lors du développement de nouvelles initiatives. Un protocole simple et standardisé pourrait être développé pour systématiser ce processus.

c) Identifier et soutenir les besoins des employés municipaux en termes d'apprentissage et de développement en mettant en place des modules de formation et de perfectionnement pour les personnels de la municipalité afin de : renforcer leurs capacités de gestion de la diversité ethnique et culturelle ; promouvoir le dialogue interculturel ; développer leurs compétences dans la lutte contre les discriminations ; et acquérir les compétences nécessaires pour fournir les services appropriés en tenant compte de la sensibilité culturelle.

d) Mettre en place une action positive en vue d'améliorer la représentation des groupes ethniques ou des communautés discriminés dans le personnel de la municipalité et notamment dans ses instances de prise de décision.

e) Mettre en place un programme spécial de bourses et de formation en faveur des jeunes issus des groupes discriminés en vue de les préparer à une intégration dans le personnel de la municipalité.

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……

- ……

- ……

- ……

# ENGAGEMENT N° 7

## POUR L'ACCES EQUITABLE AU LOGEMENT

Renforcer, par une politique volontariste, la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement au sein de la municipalité

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) Définir des instruments normatifs légaux (tels qu'une charte éthique ou un cahier des charges) pour les sociétés publiques et privées s'occupant de la location et de la vente des logements, afin de lutter contre les discriminations dans l'accès au logement.

b) Accorder des facilités et des avantages incitatifs aux propriétaires et sociétés s'engageant à suivre le cahier des charges contre les discriminations de la municipalité.

c) Créer ou soutenir un service de conseil chargé d'aider et de soutenir les demandes des habitants solvables issus des groupes discriminés dans la recherche de logement dans le parc immobilier aussi bien public que privé.

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

# ENGAGEMENT N° 8

## ŒUVRER CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION PAR LE BIAIS DE L'EDUCATION

Renforcer les mesures contre la discrimination dans l'accès à, et la jouissance de toutes les formes d'éducation ; et promouvoir l'enseignement de la tolérance mutuelle, de la compréhension mutuelle et du dialogue interculturel

## EXEMPLES D'ACTION :

a) Intervenir pour assurer l'égalité des chances dans l'éducation, notamment en matière d'accès à l'éducation par des mesures d'action positive.

b) Établir une charte contre la discrimination et un cahier des charges pour les établissements d'enseignement et de formation dépendant de la municipalité en vue de lutter contre la discrimination dans l'accès à l'éducation et contre le racisme à l'école.

c) Créer un label « *Écoles de l'égalité* » pour distinguer les établissements d'éducation situés dans les établissements scolaires locaux pour leur travail antiraciste, ainsi qu'un « Prix du Maire » pour récompenser à date fixe la meilleure initiative scolaire locale contre le racisme.

d) Développer des matériels pédagogiques (manuels, guides, documents audiovisuels ou multimédia, kits) sur la tolérance mutuelle, le respect de la dignité humaine, la coexistence pacifique et le dialogue interculturel, qui contribuent à renforcer les aptitudes et les capacités des élèves, des enseignants et des formateurs à évoluer dans un contexte multiethnique, multiculturel et interculturel et à gérer les contraintes et les opportunités de cette diversité.

## AUTRES ACTIVITÉS :

- ……
- ……
- ……
- ……

# ENGAGEMENT N° 9

## PROMOUVOIR LA DIVERSITE CULTURELLE

Assurer une représentation et une promotion équitables de la diversité des expressions et des patrimoines culturels des habitants dans les programmes culturels, dans la mémoire collective et dans l'espace public municipal ; et promouvoir l'interculturalité dans la vie municipale

## EXEMPLES D'ACTION :

a) Favoriser la production en partenariat avec des professionnels issus des groupes discriminés, de productions audiovisuelles (films, documentaires, émissions, etc.) leur permettant d'exprimer leur vécu de la ville et leurs aspirations pour elle. Faciliter la diffusion de ces productions aux niveaux local, national et international.

b) Financer sur une base régulière des projets culturels et des lieux de rencontres (événements, centres culturels, etc.) représentatifs de la diversité des habitants (musique, théâtre, danse, peinture, etc.) et les intégrer dans la programmation officielle de la municipalité.

c) Nommer des lieux (rues, places, monuments, quartiers) et / ou célébrer des événements en souvenir de faits particulièrement pertinents pour les groupes discriminés, dans le but de reconnaître leurs contributions et les intégrer dans la mémoire et l'identité collectives de la ville.

## AUTRES ACTIVITÉS :

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

# ENGAGEMENT N° 10

## TRAITER LES CRIMES DE HAINE ET GERER LES CONFLITS

Soutenir ou établir les mécanismes pour traiter les crimes de haine et pour gérer les conflits

**EXEMPLES D'ACTION :**

a) Constituer une équipe d'experts (chercheurs et praticiens, y compris ceux issus des groupes discriminés) compétents pour donner des conseils à la communauté locale et effectuer des analyses de situation, afin de s'assurer de la validité d'une analyse avant de définir des réponses.

b) Établir un groupe inter-agences composé des agents bien informés représentant les institutions potentiellement impliquées dans des conflits (police, secteur éducatif, secteur de l'enfance et de la jeunesse, travailleurs sociaux, organisations de la société civile, etc.). Ce groupe serait responsable de la coordination des premières actions dès que les crimes racistes et les conflits entre groupes surgissent.

c) Proposer des programmes de formation en matière de crimes racistes et de gestion des conflits aux personnels sélectionnés par les agences et les institutions concernées (écoles, programmes de jeunesse, bureaux d'intégration, etc.)

**AUTRES ACTIVITÉS :**

- ……
- ……
- ……
- ……
- ……
- ……

European Coalition of Cities Against Racism

unesco
Member of International Coalition of Inclusive and Sustainable Cities

**Veuillez envoyer ce document à :**

Bureau de l'ECCAR
c/o Stadt Heidelberg
Danijel Cubelic / Evein Obulor / Jana Christ
Bergheimer Straße 69
D - 69115 Heidelberg
Tel.: +49 (0) 6221 58 15 519
Fax: +49 (0) 6221 58 49 160
office@eccar.info